

Image not found or type unknown



Arnaque au Cabinet xxxcc

Par **John1964**, le **30/11/2022 à 10:13**

Bonjour, depuis plusieurs jours je me fais harceler par une pseudo agence de recouvrement, téléphone, sms, messagerie vocale. Le site existe effectivement mais il se dise professionnel mais je doute que l'on puisse faire ça juste parce que vous avez le même nom en centaine de personne !! Je n'ai jamais eu de dette ni de prêt donc je n'ai pas envie de faire leur boulot en leur divulguant mes infos perso afin de me déculper. Je suis allé à la banque de France qui me confirme être blanc comme neige. Dois-je cumuler des messages et attendre ou porter plainte pour harcèlement maintenant ?

Par **Marck.ESP**, le **30/11/2022 à 10:22**

Bonjour

Si votre situation est celle que vous décrivez, la meilleure solution est de ne mettre leur numéro en spams et le bloquer.

Sur quelle base la bdf vous a-t-elle répondu (FICP FCC, FNCI,)?

Par **P.M.**, le **30/11/2022 à 11:15**

Bonjour,

Vous pourriez donc répondre que vous ne tiendrez aucun compte de leurs relances intempestives sans courrier postal répondant aux formes prévues par la Loi...

Par **John1964**, le **30/11/2022 à 15:56**

Donc infos dans le FCC et le FICP. Je vais donc attendre un courrier et si pas de courrier je vais porter plainte pour harcèlement. Je ne vais pas répondre ni vocal ni postal car vous êtes coupable d'avance pour eux. Merci pour toutes les idées postées.

Par **P.M.**, le **30/11/2022 à 16:53**

Pour déposer plainte, il faut avoir des preuves et il faudrait déjà faire constater par un Commissaire de Justice (ex Huissier) à vos frais au moins en les avançant les sms et messages vocaux...